

RELEVÉ DE DÉCISIONS

SEANCE du 24 janvier matin : *du matin à la pause de l'après-midi*

objet : **revendicatif**

Présidence : Bertrand HOUDRIL, RDD: Fred SOTTET/ présence 37.

+ invités : Cécile MAZAUD(BN), Alain KAC (CFC), Olivier BOUTARIN(CAPN) et Fred COUCHOUD(Rhône-Alpes)

Débat revendicatif général après le rapport introductif de Fanny De Coster (cf fin du RDD):

Les éléments portés au débat ont été la question des possibles blocages, dans et hors de la DGFIP, la mobilisation des cadres à la DGFIP, l'unité syndicale, en particulier avec la CFDT au national, mais aussi avec les OS de la DGFIP, la mobilisation des jeunes, les rapports avec les mouvements politiques et la pertinence de manifestations le samedi.

Sujets évoqués hors mobilisations retraites : La RGP, question de la sphère foncière, absence des RI dans les CSAL, appui des services à la campagne « chèque carburant ».

- Éléments de synthèse de Fanny :

- Élaboration d'un tract à destination du public insistant sur la question du financement, fraude, ...
- À la DGFIP : travailler à la réussite des moments forts interpro et appeler à toutes formes de mobilisations (retraites aux flambeaux,...)
- Mettre en avant les inégalités hommes/femmes et le partage des richesses dans nos écrits
- Proposition d'appel ferme à la grève le 8 mars prochain
- Consultation de la CEN avant d'appeler à une éventuelle participation à des manifs « politiques »

Vote sur la synthèse proposée par Fanny:

POUR 36 ; CONTRE 0 ; ABST 0; NPPV 0

SEANCE 24 janvier fin d'après-midi

objet : Droits syndicaux 2023 à 2026.

Présidence Yohan OUDIT, RDD: Daniel AUTHIER/ présence 36.

+ invités : Alexandre DERIGNY(FD), Cécile MAZAUD(BN), Nathalie BATTIN et Alain KAC (CFC), et Olivier BOUTARIN(CAPN).

La perte du siège au CSAM nous coûte 25 ETP et l'absence des 12 ETP supplémentaires reportés de 2021 pour 2022 suite aux années COVID accentue cette baisse brutale. La perte est donc de 37 ETP entre les 2 années !

Le fédé se voit dotée pour 2023 de 129,17 ETP + 3 ETP « confédéralisés » par siège au CSAM, soit 9 ETP.

Donc au total 138,17 ETP. (contre 164,19 en 2022)

Proposition de la FD : 11 % pour l'interpro : 15,2 ETP (sachant que sur les 18 actuels, 3 partent en retraite cette année, donc au final pas de véritable perte)

7,8 ETP restent dans le giron de la fédé (contre 9 en 2022)

2 ETP vont à l'UFSE

Donc au final, 113,7 ETP sont à partager entre les syndicats du ministère affiliés à la FD des finances.

La clé de répartition utilisée par la FD en 2022 est la suivante : 1/3 fonction des effectifs des directions, 1/3 selon le nombre de syndiqués, 1/3 fonction des résultats aux élections. De plus, pour contrebalancer le poids de la DGFIP, 1 ETP supplémentaire était accordé aux 3 « petits » syndicats du ministère (INSEE, Centrale et CCRF)

Suite à la nouvelle donne, la FD propose de reconduire cette clé en la modulant selon 5 hypothèses (voir document joint), plus précisément en effectuant un lissage entre l'hypothèse 3 et la 5.

A la dernière direction fédérale, le maintien des 11% pour l'interpro a été voté.

La CGT FIP a obtenu le report du vote sur la répartition interne à la FD et aux syndicats qui la compose pour pouvoir en débattre en CEN.

Vu la situation, qui va mécaniquement faire baisser de manière importante les droits qui resteront à la CGT FIP, il est proposé de « sortir » 2 camarades du BN de l'enveloppe DGFIP (au profit de la confédération et de l'UGICT), de ne pas remplacer 2 camarades permanents administratifs partant, de réintégrer 2 ETP que nous céditions à l'UFSE depuis plusieurs années, et de baisser d'un ETP les enveloppes dévolues aux écoles et aux CAPN.

A noter que, suite à une bilatérale avec Attal, la FD a obtenu la « neutralisation » des droits des camarades permanents ou quasi-permanents "locaux" retraitables sur le mandat. Ce dispositif devrait être pérennisé, d'où la nécessité de recenser dans chaque section tous les camarades quasi-permanents (C'est à dire présents dans les services moins de 10% et susceptibles de partir en retraite avant 2026.

– **SEANCE 25 janvier matin**

objet :Droits syndicaux.

Présidence : Pascal FUSIL, RDD:Philippe GORY/ présence : 39.

+ présence invités :Cécile MAZAUD(BN),Alain KAC (CFC),Olivier BOUTARIN(CAPN)

Synthèse du débat à partir de l'hypothèse 4 de la fédération évoquée le 23 janvier en Collectif Droits syndicaux de la CEN:

* Création d'une réserve « Activité nationale » de 2 ETP au lieu de 0,5 ETP initialement prévu (soit environ 900 CTS). Cette enveloppe pour l'activité nationale pourra rebasculer vers les sections en 2^e partie d'année suivant les décisions de la fédération des Finances fin mars.

* Création d'une réserve politique dite ATTAL pour les sections (environ 4200 CTS en réserve).

Le nombre de CTS à partager pour les sections sera d'un peu moins de 30 000 CTS pour faire tourner la clé. Cela permettra une visibilité immédiate pour les sections. L'attribution définitive de la réserve sera effectuée par la nouvelle CEN issue du congrès

* Communication vers les sections lors d'une visio sur le lissage ATTAL, les marges de manœuvre et l'ajustement fédération éventuel.

* la CEN appelle à la rigueur dans le suivi de droits (retour des droits consommés ou pas). La CEN invite les sections à réfléchir sur l'abondement interpro de ses syndiqués. Il ne pourra plus y avoir de validation de demandes complémentaires pour ce motif. Les sections devront prendre sur la primo attribution.

* la CEN propose une clause de revoyure suite à l'élection de la nouvelle CEN en juin.

* en cas de refus de la fédé sur l'hypothèse 4, c'est la réserve politique qui servira d'amortisseur. La CEN ne touchera pas à la réserve des sections

Vote sur le principe de 2 réserves politiques et le renforcement de l'enveloppe nationale pour 2023

POUR 36 ; CONTRE 0 ; ABST 3; NPPV

Vote contradictoire sur le pourcentage de la primo attribution de janvier 2023:

80 % en début d'année et 20 % en solde avec le depot du tableur OU 60/ 40 :

Vote pour 80/20: 25 POUR

Vote pour 60/40: 8 POUR

SEANCE 25 janvier après-midi

objet : 53ème congrès confédéral.

– Présidence : Said ZERAR, RDD:Cathy MARTINE/ présence : 34.

+ présence invités :Cécile MAZAUD (BN),Nathalie BATTIN et Alain KAC(CFC),Olivier BOUTARIN (CAPN) .

Formation des élus CAPN et CCP par Veronique Pascalides

Contrairement aux années précédentes, l'administration n'organise pas de journée de présentation CAPN

Présentation du programme du stage CGT FINANCES PUBLIQUES en direction des élus en CAPN et CCP les 21 et 22 février 2023 (23 stagiaires : tou.tes les élu.es + les 2 C et 3 B d'ores et déjà certains de siéger en expert pendant la mandature) et 3 formateurs (fred scalbert, sébastien weber et véronique pascalides)

les 2 temps forts du stage : En première journée , la commission de discipline est mise en avant.

la 2eme journée ce sera le tuilage avec le retour des anciens élus nationaux pour une harmonisation des pratiques : mutualisation CAPN/ BN/ CEN

Vote :

POUR 34; CONTRE 0 ; ABST0 ; NPPV0

53eme congrès confédéral par Fanny

Débat et informations sur la situation autour du 53eme congrès à Clermont-Ferrand du 27 au 31 mars.

Une visio de la CEN sur les amendements aura lieu le 20 février avec l'ensemble de la délégation CGT FIP dont la proportionnalité homme/ femme a été validée.

Des votes pour ou contre le rapport d'activité et l'orientation seront effectués ce jour-là.

Fanny rappelle le rôle du SG (impulsion, rassemblement, soumis à l'orientation votée, faire vivre la démocratie afin que tout le monde soit représenté à la CGT) .

Au congrès, ce sont les syndicats qui portent les amendements et les votes. Ce ne sont pas les structures (fédération et UD)

Points polfi (Bruno Monziols) et orga (Sylvain Bernardeau)

Sur les FNI 2022 : 7 342 seulement au 14 janvier 2023, contre 7 485 en janvier 2022 soit moins 140 syndiqués.

Rappel : il y avait 8 375 FNI en juin 2022 pour l'année 2021 (cela correspond à une perte de 900 adhérents) . Il y a un problème de renouvellement, d'abandon des retraités, d'un nombre insuffisant de nouvelles adhésions

Le constat est fait que de nombreuses sections ne remplissent plus correctement le COGITIEL (il y a plus de 10 000 noms au fichier)

Une dizaine de sections n'ont aucun FNI en 2022 : Elles n'auraient pas de délégués pour le congrès.

UGICT, Cadre et technicien : les sections doivent demander aux cadres A si ils souhaitent le journal option.

Politique financière

Il est proposé de faire plus souvent des remontées de tableurs (actuellement trop de sections reverse seulement en juin N et mars N+1). Cela pose des problèmes financiers aux structures CGT.

Budget 2022 : 74 000 euros de déficit car il manque 200 000 euros de cotisations

Coûts des rencontres de la Palmyre en juin 2022 : 84 022 euros

Dépenses élections : 99 414 euros

Suivi ENFIP : il faudra revoir l'organisation (Coût des hôtels et transports) si on veut maintenir l'activité école.

Souscription : beaucoup de sections ont refusé de vendre. Cela interroge.

Les charges de Montreuil ont baissé : 140 000 euros pour 600 M2 (eau, électricité, informatique)

Feuille de route du collectif juridique : Sylvain Carpentier

c'est un collectif peut connu de nos sections avec actuellement 4 camarades qui assurent une veille juridique et étudient les recours sur le plan juridique et politique (après avis de la CEN).

Une note pour toutes les sections sur le cabinet d'avocat de la CGT finances publiques précisera que seulement 3 personnes fanny, sylvain, et bruno peuvent saisir l'avocat et seul le syndicat national a la personne morale pour aller en justice.

Autres précisions : les recours individuels ne sont pas compris dans le contrat : il y a un tarif préférentiel sans de limite en nombre de dossier à charge des syndiqués (sauf discrimination syndicale) . Par contre, le conseil est inclus sachant que le cabinet d'avocat est spécialisé en droit administratif mais aussi CSE et CSA (questionnaire en cours sur le RI) .

Point sur l'action en cours : Recours au conseil d'état (grille indiciaire en rapport avec la hausse du SMIC) suite à la réception du mémoire en défense , le cabinet a formulé un mémoire en réplique.

Vote du projet amendé :

POUR 31; CONTRE 0 ; ABST 3 ; NPPV

Travaux du collectif foncier par Fred Scalbert :

Régularisation du collectif foncier dans le collectif dit patrimoine de la CEN sans activité actuellement, composé par les anciens Capistes géomètres, de membres du BN. Cela permettra de prendre en charge les problématiques de la sphère foncière au sens large comme le foncier innovant ou la GMBI, les SIP, SDIF ou SPFE

Toutes les expressions du collectif seront signées « pour le BN » par les 2 membres du BN en charge du suivi des missions.

vote sur le nouveau collectif foncier

POUR 25; CONTRE 1 ; ABST 8; NPPV

Lettre aux candidatures féminines CEN par Cécile Mazaud

Présentation et débat .

proposition d'un envoi aux seules femmes et aux sections, pour info, puis envoi d'un rappel à tout le monde dans un 2eme temps

vote sur le principe:

POUR 27; CONTRE 6 ; ABST 1 ; NPPV

Modifications proposées pour une nouvelle rédaction de la lettre
vote :

POUR 32; CONTRE 0 ; ABST 2 ; NPPV

– **SEANCE 26 janvier matin**

objet : Congrès du syndicat en juin .

Présidence : Emmanuelle BIDAUX,RDD:Philippe GORY/ présence : 34.

+ présence invités :Cécile MAZAUD (BN),Nathalie BATTIN et Alain KAC(CFC),Olivier BOUTARIN (CAPN) et Fred COUCHOUD(Rhône-Alpes).

Hommage à Hélène Guerra qui part à la retraite .

Point juridique sur les dessins de WINGS

Présentation de la lettre du cabinet d'avocats par Fanny.

Rappel aux sections de ne plus utiliser les dessins de ce personnage qui caricature la CGT

VOTE pour laisser en l'état la procédure en cours.

POUR 30 ; CONTRE 1 ; ABST 3 ; NPPV

LE CONGRES DU SYNDICAT

POINT CANDIDATURE : appel à candidature en cours, le BN travaille sur la composition

rapport activité :

vote sur la proposition « collectifs » :

1) nouvelle redaction de la version courte avec ajout au 1^{er} paragraphe de la phrase « 18 d'entre eux ont eu à charge des dossiers transverses et 8 des dossiers métiers. Certains collectifs n ont pas pu réellement fonctionner pour diverses raisons. Puis modification de la conclusion en supprimant les deux derniers paragraphes

2) Enrichir la version longue pour information complémentaire aux AG.

POUR 34; CONTRE 0 ; ABST 1 ; NPPV

Vote sur la partie « les élections »:

1) nouvelle rédaction : *Dans un contexte difficile d attaques incessantes contre la CGT et de l'organisation catastrophique du vote électronique par la DG, la CGT finances publiques résiste et reste la 2eme orga syndicale à la DGFIP . Pour autant nous constatons une légère baisse en pourcentage de vote, Cela nous oblige collectivement à nous interroger sur nos difficultés des équipes militantes et l'activité syndicale que nous avons menés.*

2) préparation d'un document du collectif élection pour les AG

POUR 34; CONTRE 0 ; ABST 0 ; NPPV

SEANCE 26 janvier après-midi

Objet: **Suite de la préparation du congrès.**

Présidence : Agnès RISACHER,RDD : Gilles BAUDET/ présence : 34.

+ présence invités :Nathalie BATTIN (CFC).

Visio élections avec droits syndicaux à programmer

Vote modification sur le RA :

durant laquelle le gouvernement et la DG ont continué à attaquer les droits des agents et le réseau de la DGFIP

POUR 32; CONTRE 0 ; ABST 0 ; NPPV

Vote sur le rapport d activité globale

POUR 30; CONTRE 0 ; ABST 4 ; NPPV

CEN 24 au 26 janvier 2023

		24 MAT	24 APM	25 MAT	25 APM	26 MAT	26 APM
ARTEAUD	MARIELLE	P	P	P	P	P	P
AUTHIER	DANIEL	P	P	P	P	P	P
BALDO	PASCALE	P	P	P	A	A	P
BANCON	LAURENT	P	P	P	P	P	P
BAUDET	GILLES	P	P	P	A	A	P
BERNARDEAU	SYLVAIN	P	P	P	P	P	P
BIDAUX	EMMANUELLE	P	P	P	P	P	P
BOREL	MARIE-PIERRE	A	A	P	P	P	A
BOUCHET-SCARPONI	YOLANDE	P	P	P	P	A	A
BOURDEAU	AXEL	A	A	A	A	A	A
CARPENTIER	SYLVAIN	P	A	P	P	P	A
CHABROULET	ERIC	P	P	P	P	P	P
CINQ	VERONIQUE	P	P	P	P	P	P
CRASTE	PHILIPPE	P	A	P	P	P	P
DAIREAUX	MONIQUE	A	A	A	A	A	A
DAMPENON	FABIEN	P	P	P	P	P	P
DE COSTER	FANNY	P	P	P	P	P	P
DEVAUX	ALAIN	P	P	P	A	P	P
FAURE	CYRIL	P	P	P	P	P	P
FUSIL	PASCAL	P	P	P	P	P	P
GARCIA	BENOIT	A	A	A	A	A	A
GORY	PHILIPPE	P	P	P	P	P	P
GUERRA	HELENE	P	P	P	A	A	P
GUSTAVE	CHARLES-HENRY	A	A	A	A	A	A
HOUDRIL	BERTRAND	P	P	P	P	P	P
LAPLAGNE	DIDIER	P	P	P	P	P	P
LOUGNON	MARIE-CLAUDE	P	P	P	P	P	P
MARTINE	CATHERINE	P	P	P	P	A	A
MONZIOLS	BRUNO	A	P	P	P	P	P
OUDIT	YOHAN	P	P	P	P	P	P
PASCALIDES	VERONIQUE	P	P	P	P	P	P
RABILLARD	MICHEL	P	P	P	P	P	P
RISACHER	AGNES	P	P	P	P	P	P
SARRABAYROUSE	PATRICK	P	P	P	P	A	A
SCALBERT	FRED	P	P	P	P	P	P
SERVEL	JEAN-MARC	P	P	P	A	P	P
SOTTET	FRED	P	P	P	P	P	P
STEPHAN	JACQUES	A	A	A	A	A	A
THIRION	NICOLAS	P	P	P	P	P	P
THOMAS	CLEMENCE	P	P	P	P	P	P
VILLOIS	OLIVIER	P	P	P	P	P	P
VIRGILI	REMI	P	P	P	P	P	P
WEBER	SEBASTIEN	P	P	P	P	P	P
ZERAR	SAID	P	P	P	P	P	P

37 sur 44

36 sur 44

39 sur 44

34 sur 44

34 sur 44

34 sur 44

Introduction revendicative CEN des 24, 25 et 26 janvier 2023

International :

A l'approche du 8 mars, la partie internationale de ce rapport est dédiée à la journée internationale des droits des femmes.

Rappelons tout d'abord que **Les droits des femmes sont des droits humains !**

Toute personne a droit au respect de ses droits humains. Ces droits comprennent le droit de vivre libre de toute violence et discrimination, le droit au meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint, le droit à l'éducation, le droit à la propriété, le droit de voter et le droit à un salaire égal.

Mais, partout dans le monde, de nombreuses femmes et filles sont toujours victimes de discrimination sur la base du sexe et du genre. Les inégalités de genre sous-tendent de nombreux problèmes qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles, comme les violences domestiques et sexuelles, les rémunérations plus faibles, le manque d'accès à l'éducation et les soins de santé insuffisants.

Les droits des femmes sont toujours précaires et non acquis d'autant plus en cas de crise, ainsi l'année 2022 a été une mauvaise année. Quelques rappels non exhaustifs :

Le droit à l'IVG en danger

Le 24 juin 2022, la Cour suprême des États-Unis [a révoqué l'arrêt Roe v Wade](#) qui garantissait depuis presque 50 ans le droit à l'IVG.

En [Pologne](#), en [Hongrie](#), les gouvernements conservateurs grignotent eux aussi les acquis en matière de droits des femmes et des personnes LGBTQI+.

2022, une année charnière pour l'Iran

Le nom de [Mahsa Amini](#), jeune Kurde tuée par la police des mœurs iranienne en septembre 2022, restera à jamais gravé comme celui qui a été l'étincelle d'un mouvement majeur, et loin d'être terminé, en Iran.

Les Sud-coréennes se soulèvent contre la misogynie

C'est une [guerre contre les féministes qui est orchestrée en Corée du Sud](#). Le président récemment élu Yoon Suk Yeol a même décidé de supprimer le ministère dédié aux questions de genre, pour selon ses dires, protéger les femmes, arguant que le sexisme n'est qu'un problème du passé. Cette décision a poussé les Sud-coréennes à sortir dans la rue pour manifester en octobre 2022.

L'Afghanistan, toujours sous le joug des talibans

Au pouvoir depuis août 2021, le gouvernement taliban qui cherchait à gagner en crédibilité à l'international, n'a pourtant pas hésité à engager des mesures de restrictions des droits et des libertés à l'égard des femmes. Dernière en date, [l'interdiction d'accéder aux études supérieures](#), un enjeu pourtant capital pour permettre l'émancipation et l'autonomie.

La guerre en Ukraine : des femmes en première ligne

Depuis le début de l'invasion russe en Ukraine, [les femmes ont payé le prix fort de cette nouvelle guerre](#) menée par Vladimir Poutine. Certaines ont fui leur pays, et constituent une grande part des réfugiés ayant trouvé protection dans d'autres États européens. D'autres ont choisi de rester, parfois pour prendre les armes.

Comme dans d'autres conflits armés, [le viol est utilisé comme arme de guerre](#) contre les femmes ukrainiennes. Ce sont aussi d'autres minorités telles que les personnes LGBTQI+ qui ont été particulièrement exposées aux violences dans ce conflit.

En France le sexisme perdure :

La France n'est pas en reste sur ces questions, en effet le rapport 2023 sur l'état du sexisme en France vient de paraître et le constat est clair : le sexisme ne recule pas en France. Au contraire, le sexisme perdure et ses manifestations les plus violentes s'aggravent.

Principal enseignement : en dépit d'une sensibilité toujours plus grande aux inégalités depuis Me too, les clichés et les stéréotypes sexistes perdurent. L'opinion est paradoxale : elle reconnaît et déplore l'existence du sexisme mais ne le rejette pas en pratique, majoritairement chez les hommes. La persistance du sexisme dit « ordinaire » est d'autant plus préoccupante qu'elle peut conduire aux manifestations les plus violentes.

Rappelons qu'en 2022 147 femmes ont été tuées en France par leur compagnon ou ex compagnon.

Enfin et nous y reviendrons largement, le projet actuel de réforme des retraites touchera en particulier les femmes.

L'an dernier notre syndicat a pris une position forte d'appeler à la grève le 8 mars, sans présager des suites du mouvement sur les retraites et du fait que la date du 8 mars s'y inscrira pleinement, notre CEN doit aujourd'hui se positionner sur un appel à la grève pour cette année 2023.

National :

L'actualité nationale dans ce rapport est essentiellement dédié à la réforme des retraites et les luttes en cours pour la combattre.

Sans entrer dans les détails de cette réforme sur lesquels de nombreuses publications CGT ont déjà été mises à disposition, comme des réunions etc. il est surtout nécessaire aujourd'hui de faire un point sur la mobilisation.

Le 19 janvier dernier fut une réussite non contestée, surtout au regard du nombre de manifestants partout sur le territoire.

Le ton est différent de celui auquel nous sommes habitués, notamment dans les médias mais aussi de certains syndicats patronaux ou encore économistes libéraux et autres députés de la majorité même s'ils sont peu nombreux.

Les taux de grève à la DGFIP sont encourageants, les plus hauts depuis la crise sanitaire, mais un peu en dessous du 5 décembre 2019. Quelques soucis de comptabilisation nous ont été remontés et un mail intersyndical partira sur ce sujet à la DG avant la journée du 31 janvier prochain.

L'intersyndicale au niveau national est aussi une nouveauté puisque cela fait plus de 10 ans que ce n'était pas arrivé (ce qui explique peut être ou pas le changement de ton médiatique).

La population rejette massivement cette réforme qu'elle a très bien comprise, et nouveauté le taux dans les sondages de personnes qui croient en la possibilité d'un retrait total de la réforme est en augmentation suite à la mobilisation de jeudi dernier.

La stratégie des luttes est différente de celle à laquelle nous sommes habitués. En effet, nous nous attendions à une date de mobilisation plus rapide. Pour autant en 2019, le taux de gréviste en une semaine était passé de plus de 40 % à 15 % à la DGFIP. La question dont nous devons débattre est donc comment mieux réussir le 31, d'en faire une journée plus forte encore que le 19, et d'emmener nos collègues encore plus massivement dans la rue car clairement c'est ce qui va être regardé par les médias mais aussi le gouvernement. Entre les « temps forts », doit on impulser d'autres actions à la DGFIP, où appeler à participer plus largement aux actions organisées localement dans les départements par les UD et UL (par ex cette semaine des retraites aux flambeaux sont organisées).

Il est important dans la période d'avoir les remontées de nos camarades sur le terrain, afin que nos débats sur la stratégie des luttes soit cohérente avec l'état d'esprit de nos militants mais aussi de nos collègues.

Il nous faut débattre ici de notre stratégie propre entre les journées confédérales, en lien avec les remontées que vous avez des sections.

Une intersyndicale a eu lieu hier :

- message sympa d'un tract interos envoyé par la CGT demain, il sera cette fois proposé à toutes les os de la DGFIP
- mail interos sur le comptage des grévistes à la DG
- communication commune dans un second temps sur le COM

Une CE de l'UFSE a lieu cet après midi sur la stratégie des luttes, Philippe y participera et nous fera un retour. Mais d'ores et déjà l'UFSE appelle à des actions le 26 janvier.

Dans la période, notre CEN devra aussi travailler au 53ème congrès. Comme convenu entre nous, une journée de Cen dédiée en visio est organisée le 20 février prochain, à laquelle seront invités nos camarades délégués non issus de la CEN. Un mail leur sera envoyé afin de les inciter à participer à nos débats.

Un point sur le 53ème congrès est prévu demain matin.

Ce rapport est court et axé essentiellement sur la lutte contre la réforme des retraites afin de laisser largement place à nos débats.